

LE POLIQUIN

Le journal des Lauriervillois et Lauriervilloises
lepoliquin@hotmail.fr



Laurierville, le vendredi 8 octobre 2021

VOLUME 18 NO 2

Dernièrement, Mme Céline Perreault recevait la médaille du Lieutenant-gouverneur. Voici un résumé de son parcours bénévole particulièrement décoré!

Céline a participé bénévolement à de nombreuses activités-bénéfice à Laurierville, mais aussi un peu partout à travers la MRC de l'Érable. Les dimanches de Mme Perreault étaient tout sauf reposants. Tous les dimanches, elle joua de l'orgue pour les messes de Laurierville, mais aussi pour celles d'Inverness. Notamment, il n'était pas rare qu'elle se déplaçât à Plessisville et Lyster pour accompagner leurs chants. En plus des messes

dominicales et funérailles, elle agissait comme directrice musicale aux célébrations de Noël pour l'église à Laurierville, et ce, à toutes les années depuis 50 ans.

En 2004, pour le 150^e anniversaire de Laurierville, ce fut une année exceptionnelle avec de nombreuses festivités et Mme Perreault était responsable de tout ce qui concernait la musique. Le 150^e de Laurierville a été rempli de fêtes et d'activités et donc Mme Perreault a donné beaucoup de son temps pour la municipalité et la Fabrique Ste-Julie de Laurierville. Au travers de toutes ses activités, Mme Perreault prend le temps de se rendre à la résidence Provencher quelques fois par année pour accompagner un groupe de chanteurs afin de divertir les résidents et ainsi répandre la joie et l'amour.

Après 50 ans et d'être toujours là, à répondre aux demandes, c'est un tour de force en soi. Sa loyauté envers sa communauté et son église ainsi que sa détermination à présenter un produit de qualité fait de Madame Perreault un pilier de notre communauté car par sa musique, elle rassemble, enseigne, dirige et divertie

Félicitations encore une fois Céline, un grand merci. La municipalité de Laurierville est choyée d'avoir une résidente aussi dévouée pour sa communauté. Une telle passion au service d'une communauté est un don précieux.





CHRONIQUE MUNICIPALE



Huiles et filtres usagées, contenants d'huile vide, huile à cuisson et piles

La prochaine date pour la récupération des huiles à moteur usagées, des filtres usagés, des contenants d'huile vides et de l'huile à cuisson est le dernier vendredi du mois, **soit le 29 octobre de 9h00 à 12h00** au garage municipal, situé au 477 avenue Provencher. Un préposé transvidera vos contenants. Ce service est **gratuit**. Veuillez prendre note que **durant la période hivernale, ce service fera relâche**, donc après le 29 octobre, le **service reprendra le dernier vendredi du mois d'avril 2022**.

Quant aux piles usagées (bouton, domestique, rechargeable Ni/Cd), vous pouvez les apporter au bureau municipal durant les heures d'ouverture ou à la quincaillerie de la SCA des Appalaches.

Abris temporaires pour automobiles

Du 15 octobre d'une année au 15 avril de l'année suivante, il est permis d'ériger dans les cours avants, latérales ou arrières, un abri temporaire simple ou double pour des véhicules automobiles aux conditions décrites selon l'article 5.3.2.4 du règlement de zonage.

Une demande de permis doit être complétée, par écrit, au bureau de la municipalité sur la formule fournie à cet effet. Le renouvellement n'est pas requis si l'implantation est inchangée d'année en année. Le permis est gratuit.

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez communiquer avec Mme Claire Gosselin, inspecteure en bâtiment, au 819-365-4646.

Résidus de pelouses, feuilles mortes et branches

Avec l'arrivée de l'automne, la municipalité vous rappelle que vous pouvez apporter vos feuilles mortes à l'arrière du garage municipal situé au 477 avenue Provencher. Les feuilles mortes doivent être transvidées avec les résidus de pelouse dans l'aménagement construit à cet effet. Aucun contenant ne sera toléré sur le site, donc les citoyens devront vidés leurs sacs ou autres contenants des feuilles mortes ou résidus de pelouse et repartir avec leurs contenants ou en disposer dans la poubelle située à proximité.

De plus, la municipalité a aménagé un espace pour recevoir les branches, juste à côté du site pour la réception des résidus de pelouse et des feuilles mortes.

Les citoyens sont invités à disposer de leurs branches d'arbres ou d'arbustes à cet endroit.

Permis lors de travaux de rénovation

Lors de travaux de rénovation à vos bâtiments, il est obligatoire de détenir un permis de rénovation délivré par l'inspecteure en bâtiment et en environnement de la municipalité, Mme Claire Gosselin. Vous pouvez communiquer avec cette dernière, au 819-365-4646, poste 4102. Quiconque contrevient à cette disposition, est passible d'une amende minimum de 1 000 \$, plus les frais.

Licence pour chien

Comme indiqué au Règlement d'application de Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens, lequel règlement doit être appliqué par la municipalité, **vous devez enregistrer votre chien auprès de la municipalité**. Le coût pour une licence est de 10.00 \$, et est valide pour la vie du chien. Comme prévu également au dit règlement, le propriétaire ou gardien d'un chien qui n'enregistre pas son chien est passible d'une amende de 250 \$ à 750 \$.

Économie de l'eau potable

La municipalité demande aux citoyens et citoyennes desservies par le réseau d'aqueduc municipal de réduire le plus possible leur consommation d'eau, car le niveau du puits est très bas pour cette période de l'année. Merci de votre collaboration!



CHRONIQUE MUNICIPALE



Province de Québec
M.R.C. de l'Érable
Municipalité de Laurierville

AVIS PUBLIC Consultation écrite et publique

Consultation écrite et publique sur le premier projet de règlement numéro 2021-08, lequel modifie le règlement de lotissement numéro 2016-09, afin d'ajouter l'article 5.3.1 sur les dispositions particulières concernant le lotissement en zone agricole.

À toutes les personnes habiles à voter et susceptibles d'être intéressées par le projet de règlement numéro 2021-08.

AVIS est, par les présentes, donné par le soussigné :

Que le conseil municipal, suite à l'adoption, à sa séance ordinaire du 13 septembre 2021, du projet de règlement portant le numéro 2021-08, visant la modification du règlement de lotissement numéro 2016-09, tiendra une assemblée publique le 25 octobre 2021 à 19h00 sur ce projet de règlement. De plus, si vous ne pouvez pas vous déplacer à la consultation publique, **une consultation écrite de 15 jours** se tiendra du 9 au 25 octobre 2021. Donc, toute personne qui désire énoncer un commentaire sur le projet de règlement 2021-08, peut le faire lors de l'assemblée publique du 25 octobre 2021, ou par courriel au rgingras@laurierville.ca ou par courrier, en adressant son ou ses commentaires à la Municipalité de Laurierville, 140 rue Grenier, Laurierville, G0S 1P0, et ce, **au plus tard le 25 octobre 2021**.

Que l'objet du projet de règlement numéro 2021-08 est d'ajouter des dispositions particulières lorsqu'un bâtiment existant situé en zone agricole désignée, est trop éloigné d'une voie publique et que sa localisation ne permet pas la subdivision d'un demi-hectare ou plus en bordure d'une voie publique.

Que le projet de règlement numéro 2021-08 contient une disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

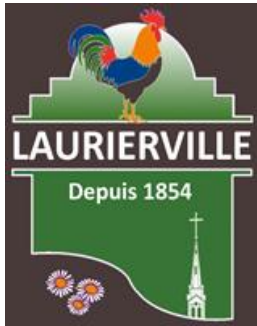
Que le projet de règlement est disponible pour consultation au bureau municipal, du lundi au jeudi de 8h00 à 11h30 et de 12h30 à 17h00, et le vendredi de 8h00 à 12h00, ainsi que sur le site internet de la municipalité au www.laurierville.net.

Donné à Laurierville, ce 8^e jour du mois d'octobre 2021.

Réjean Gingras
Directeur général et secrétaire-trésorier



CHRONIQUE MUNICIPALE



Province de Québec
M.R.C. de l'Érable
Municipalité de Laurierville

AVIS PUBLIC Consultation écrite et publique

Consultation écrite et publique sur le premier projet de règlement numéro 2021-07, lequel modifie le règlement de zonage numéro 2016-08, afin d'agrandir la zone R-4 à même une partie de la zone R/C-7 et pour modifier les articles 12.3.11 et 12.3.13 concernant les clôtures, murs et haies.

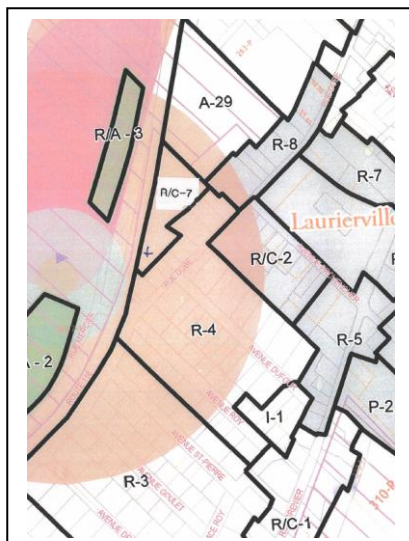
À toutes les personnes habiles à voter et susceptibles d'être intéressées par le projet de règlement numéro 2021-07.

AVIS est, par les présentes, donné par le soussigné :

Que le conseil municipal, suite à l'adoption, à sa séance ordinaire du 13 septembre 2021, du projet de règlement portant le numéro 2021-07, visant la modification du règlement de zonage numéro 2016-08, tiendra une assemblée publique le 25 octobre 2021 à 19h00 sur ce projet de règlement. De plus, si vous ne pouvez pas vous déplacer à la consultation publique, **une consultation écrite de 15 jours** se tiendra du 9 au 25 octobre 2021. Donc, toute personne qui désire énoncer un commentaire sur le projet de règlement 2021-07, peut le faire lors de l'assemblée publique du 25 octobre 2021, ou par courriel au rgingras@laurierville.ca ou par courrier, en adressant son ou ses commentaires à la Municipalité de Laurierville, 140 rue Grenier, Laurierville, G0S 1P0, et ce, **au plus tard le 25 octobre 2021.**

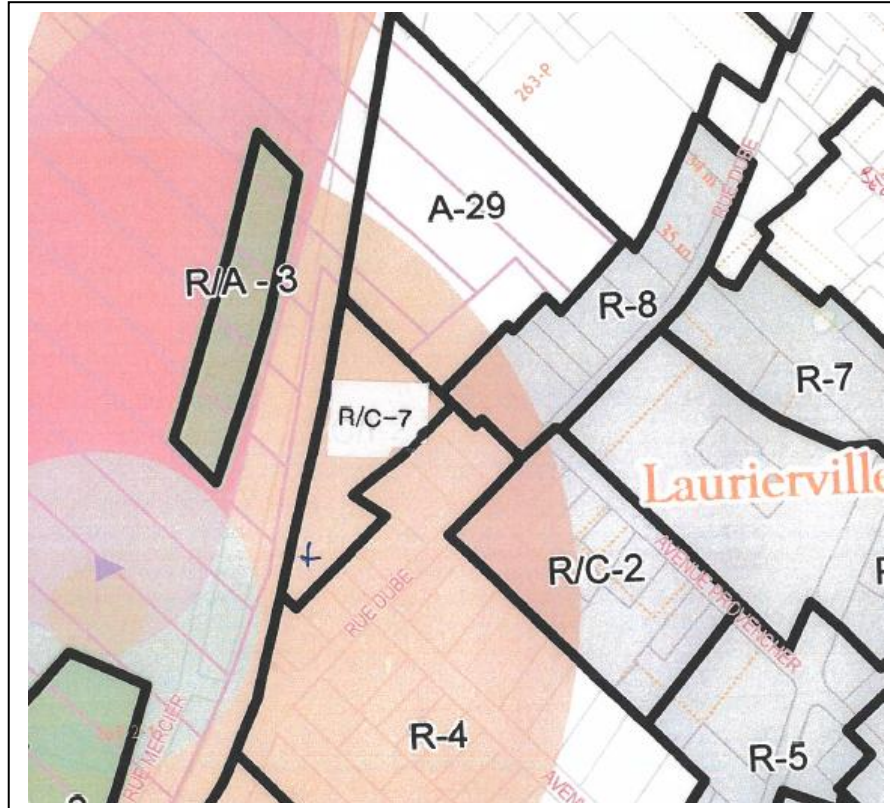
Que le premier objet du règlement numéro 2021-07, est d'agrandir la zone R-4 à même une partie de la zone R/C-7, afin d'inclure dans la zone R-4 les terrains que les propriétaires du 123, 127 et 29 rue Dubé ont acheté du propriétaire du 950 Route 116.

Que la zone R-4 comprend une partie de l'avenue Roy, une partie de l'avenue Dufour et les adresses suivantes de la rue Dubé, 119, 121, 123, 127, 129, 130, 131, 133, 135 et 137. Que la zone R/C-7 comprend le 950 Route 116.





CHRONIQUE MUNICIPALE



Que l'illustration de la zone peut être consultée au bureau municipal.

Que le deuxième objet du règlement numéro 2021-07, est de modifier l'article 12.3.11 du règlement de zonage, afin de permettre, pour un immeuble dont l'usage principal est commercial, d'utiliser des cloches de ciment ou des poteaux reliés par une chaîne ou un câble, pour enclore un immeuble.

Que le troisième objet du règlement numéro 2021-07, est de modifier l'article 12.3.13 du règlement de zonage, afin de permettre, pour un immeuble dont l'usage principal est communautaire, d'utiliser des cloches de ciment ou des poteaux reliés par une chaîne ou un câble, pour enclore un immeuble ou protéger un infrastructure.

Que le projet de règlement numéro 2021-07 contient une disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

Que le projet de règlement est disponible pour consultation au bureau municipal, du lundi au jeudi de 8h00 à 11h30 et de 12h30 à 17h00, et le vendredi de 8h00 à 12h00, ainsi que sur le site internet de la municipalité au www.laurierville.net.

Donné à Laurierville, ce 8^e jour du mois d'octobre 2021.

Réjean Gingras

Directeur général et secrétaire-trésorier

Élections municipales à Laurierville

La période de mises en candidatures pour le poste de maire et pour les postes de conseillers(ères) municipaux aux postes numéros 1, 2, 3, 4, 5 et 6, s'est terminée le 1^{er} octobre dernier à 16h30, et le résultat est le suivant :

Maire : M. Marc Simoneau (réélu)
Conseillère siège # 1 : Mme Suzy Bellerose (réélue)
Conseiller siège # 2 : M. Martin Samson (réélu)
Candidate siège # 3 : Mme Isabelle Gagné (élue)
Conseiller siège # 4 : M. Pierre Cloutier (réélu)
Conseiller siège # 5 : Mme Julie Bernard (réélu)
Conseiller siège # 6 : M. Carl Laflamme (élu)

Réjean Gingras, président d'élection



DENEIGEMENT
G. PARADIS

SERVICES OFFERTS :

Déneigement résidentiel & commercial

Service de pelletage des trottoirs

Épandage d'abrasifs

**Contactez-nous dès maintenant
pour obtenir votre soumission !**



4 unités à
votre service

SECTEURS DISPONIBLES :



Laurierville
St-Pierre-Baptiste

Guillaume Paradis

(819) 998-6110

 **Bonne saison !** 

CALENDRIER DES COLLECTES DE SANG SEMAINE DU 11 OCTOBRE 2021

Sur rendez-vous seulement
jedonne@hema-quebec.qc.ca
1800 343-7264, option 3

PLESSISVILLE

12 et 13 octobre 2021

Motel le Phare

Salle de réception,
745, avenue Saint-Louis

13h45 à 20h00

Objectif: 100 donateurs

THETFORD MINES

15 octobre 2021

Salle âge d'or St-Noël
95, 9e Rue Nord

14h00 à 20h00

Objectif: 80 donateurs



LOISIRS DE LAURIERVILLE



CONCOURS

DÉCORE TA MAISON

- 1. DÉCOREZ VOTRE MAISON POUR L'HALLOWEEN.**
- 2. ENVOYEZ UNE PHOTO DE VOTRE MAISON DÉCORÉE AU LOISIRS@LAURIERVILLE.CA AVANT LE 28 OCT.**
- 3. TROIS PRIX RESPECTIVEMENT DE 100, 75 ET 50\$ SERONT TIRÉS PARMIS TOUS LES PARTICIPANTS!**



Jean-François Labrie-Simoneau
Agent administratif et préposé au service de loisirs
loisirs@laurierville.ca
Bur : (819) 365-4646 #4107 Cell : 819 998-6242
Horaire : Lundi → 8h00 à 11h30 // 12h30 à 16h00

CHERCHE ET TROUVE !!

Le comité des loisirs vous invite à participer à l'activité « Recherche et trouve » sur le terrain de l'édifice municipal. Vous courez la chance de gagner une décoration d'Halloween et du même coup vous pourrez profiter des belles couleurs d'automne!

Des formulaires papier sont accessibles au bureau municipal.

En retournant votre questionnaire complété au bureau municipal ou en photo au loisirs@laurierville.ca vous courez la chance de gagner une décoration d'Halloween d'une valeur de 75\$. De quoi garnir votre demeure cette année!

Vous avez jusqu'au 25 octobre pour retourner votre questionnaire complété.

AVERTISSEMENT

1. Toutes les réponses se retrouvent sur le grand terrain de l'édifice municipal au 140 rue grenier!
2. SVP, laissez toutes les questions et les indices en place.

Merci et bonne chance !!!



1. a. Combien de chauve-souris il y a-t-il dans toutes les entrées de l'édifice municipal? _____
 - b. Remplacez le trou vide, dans l'équation mathématique, par le nombre de chauves-souris que vous avez trouvé et tentez de résoudre l'énigme mathématique.
 $(_ + 10) \times 6 - 100 = \underline{\hspace{2cm}}$
 - c. Que représente ce nombre pour la municipalité? _____
2. a. Habituellement on me retrouve dans un cimetière, que suis-je? _____
 - b. Combien d'années célébrons-nous? _____
 - c. Dans le mot, « zombie », il y a une lettre qui nous permet d'obtenir un mot, si elle remplace un chiffre du nombre obtenu à la question 2.b

 - d. Sur quoi pouvons-nous apercevoir ce mot? _____
3. Question mystère! La charade se retrouve dans un sac d'Halloween de squelette.

4. Quel mot se cache-t-il dans les sacs d'Halloween Frankenstein ?

5.
 - a. Je suis prisonnier, on m'a cloué ici, retrouve-moi! Qui suis-je?

 - b. Retrouve mon ami aux dents longues et pointues, une surprise vous attend. Inscrivez vos surprises !

6. Envoie-nous une photo de votre équipe, avec votre surprise et votre sourire!
Quelques photos seront publiées sur la page Facebook de la municipalité.

Merci de votre participation!



SOIRÉE CINÉ-PARC

Le vendredi 3 septembre avait lieu la soirée Ciné-Parc derrière l'édifice municipal. C'est près de 60 personnes qui sont venues visionner « Jouer avec le feu ». Plusieurs personnes ont demandé à ce que l'activité soit répétée l'année prochaine. Avec le bon taux de participation et l'appréciation de l'activité, elle sera considérée pour l'année prochaine! 😊

Le comité des loisirs tient à remercier tous les participants à l'activité!



DENIS MASSÉ

Le Diable est aux vaches

Contes et Chansons

Vendredi, 5 Novembre, 19h à l'édifice municipal
dans la salle de la FADOQ.

INSCRIPTION OBLIGATOIRE

Loisirs@laurierville.ca ou au 819 365-4646

Entente de développement culturel

Activité organisée en collaboration
avec la bibliothèque municipale.



Québec



VIENS T'AMUSER AVEC BASILIC!



- CHANSONS-BOUGEOTTE
- CONTE ANIMÉ
- BRICOLAGE

MARDI, 26 OCTOBRE DE 9H30 À 10H30,
À LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

POUR LES 18 MOIS À 5 ANS /
PARENTS-ENFANTS

INSCRIPTION OBLIGATOIRE

loisirs@laurierville.ca ou au 819 365-4646

Activité organisée en collaboration
avec la bibliothèque municipale et la
maison des Familles de l'Érable

Entente de développement culturel



Québec



Horace

Conte Pyjama!



Le Rat Boté

MARDI, 16 NOVEMBRE DE 18H15 À 19H00,
À LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

POUR LES 3 ANS À 8 ANS / PARENTS-ENFANTS

INSCRIPTION OBLIGATOIRE

loisirs@laurierville.ca ou au 819 365-4646



Activité organisée en collaboration
avec la bibliothèque municipale

Entente de développement culturel



Québec

Le nouveau directeur de la MRC de L'Érable souhaite bâtir une vision englobante du développement du territoire

Plessisville, le 27 septembre 2021. - Raphaël Teyssier, en poste à la direction générale de la MRC de L'Érable depuis le 23 août, envisage les premiers mois de son mandat comme un grand défi à relever, mais il se dit bien entouré, confiant et déterminé à travailler de pair avec le conseil et le personnel pour bâtir une vision de la région à long terme qui répondra aux enjeux du territoire. À court terme, il s'attaquera à cinq priorités.

« Les cinq premières semaines m'ont permis de m'approprier les dossiers en cours et d'avoir une vue d'ensemble assez complète, de cibler des priorités tout en établissant une bonne communication interne avec les employés et les municipalités », a expliqué le directeur général de la MRC de L'Érable, Raphaël Teyssier.

Cinq priorités à traiter rapidement

Parmi les priorités auxquelles il donnera suite rapidement se trouvent la poursuite du projet de relocalisation du nouveau centre administratif, la mise en place du nouveau guichet Accès entreprise Québec pour épauler davantage les entrepreneurs, la poursuite d'une démarche dans le cadre du Fonds régions et ruralité visant à doter le territoire d'une signature distinctive dans un secteur en particulier, la réorganisation administrative de certains départements en plus de la préparation du budget 2022 qui occupera toute l'équipe de l'administration au cours des prochaines semaines.

Le fait d'avoir une vue d'ensemble du territoire, de ses acteurs et de ses défis constitue un précieux atout, voire un privilège, qu'il souhaite mettre à profit de toute la communauté.

Un nouveau conseil des maires, dès 2022, guidera les actions futures

« Je constate que les différents acteurs sont conscients des principaux enjeux du territoire et sont déjà ouverts aux solutions pour relever les défis actuels et à venir. Il s'agit maintenant de définir tous ensemble – et c'est par ailleurs le rôle de la MRC – le fil conducteur qui arrimera nos réflexions et le choix de nos actions prioritaires pour les années à venir », a mentionné le nouveau directeur.

Il cite notamment la question de la rareté de main-d'œuvre, qui est sur toutes les lèvres et qui pose un réel frein à la croissance des entreprises, le manque de logements pour les nouveaux arrivants et la volonté des municipalités de poursuivre leur développement et de maintenir la qualité de vie, tout en répondant aux objectifs d'un développement durable. Le nouveau directeur compte d'ailleurs sur l'année 2022, dans un contexte où plusieurs nouveaux élus se joindront au conseil des maires, pour asseoir les réflexions qui guideront les actions futures de la MRC.

Un rôle stimulant

Celui qui avait occupé des postes stratégiques au sein même de la MRC de L'Érable pendant sept ans, avant de faire le saut à la direction de la MRC Val-Saint-François au cours deux dernières années, a rapidement retrouvé ses repères dans L'Érable. L'ancien employé de la MRC de L'Érable ne s'était jamais réellement éloigné de l'ADN de la MRC, la créativité, et apprécie renouer avec un milieu où l'on trouve une solidarité hors du commun entre les différents acteurs du territoire.

Il décrit d'ailleurs son rôle comme nécessitant beaucoup de réflexions et de stratégies, un rôle qui le stimule au plus haut point.

Source :

Mary Claude Savoie

Conseillère en communication

MRC et Développement économique de L'Érable

819 362-2333, poste 1229

mcsavoie@erable.ca

Information :

Raphaël Teyssier

Directeur général

MRC de L'Érable

819 362-2333, poste 1237

rteyssier@erable.ca

Les offreurs : rencontres

Un projet de création et de diffusion conçu et coordonné par Véronique Pepin, écrivaine et éditrice

RECHERCHE DE PARTICIPANTS POUR OFFRIR UN TÉMOIGNAGE DANS UN PROJET ARTISTIQUE RÉGIONAL

Au cours des prochains mois, l'écrivaine et éditrice Véronique Pepin mènera un projet de création et de médiation culturelle intitulé *Les offreurs : rencontres*. Pour ce faire, elle souhaite **recruter sept citoyens de tous âges** désirant collaborer à un projet de nature artistique.

Les gens intéressés doivent **transmettre d'ici le 9 octobre un court texte** exprimant pourquoi ils aimeraient prendre part à l'initiative; ces quelques lignes (de 50 à 100 mots) serviront pour la sélection. Cela fait, Véronique rencontrera à tour de rôle les citoyens choisis pour qu'ils lui livrent un **témoignage destiné à rendre hommage** à une personne, un objet ou un lieu particulièrement significatif pour eux.

Utilisant comme matériau les histoires recueillies, elle composera des textes poétiques destinés aux participants. Puis, sa démarche se fondant sur une approche interdisciplinaire axée sur la collaboration avec d'autres créateurs, elle partira ensuite à la rencontre de sept artistes de la région, les invitant à utiliser ses écrits pour matérialiser les offrandes en autant d'œuvres multidimensionnelles.



Afin d'archiver la démarche, un **carnet de bord** sera édité par La petite barque. On y retrouvera des segments des histoires offertes, les textes composés par la poète, ainsi que des traces des œuvres produites par les artistes collaborateurs.

LA
PETITE
BARQUE



À l'issue du projet, un **lancement** sera organisé et les œuvres seront dévoilées aux citoyens participants. Afin de permettre à la population de découvrir ce projet mettant en lumière le travail de plusieurs créateurs professionnels du Centre-du-Québec, une **exposition** sera présentée à la Villa Momentum de Sainte-Brigitte-des-Saults, une municipalité située au centre de la région.

Pour participer au projet à titre de citoyen offreur de témoignage, il est possible de joindre par courriel l'artiste responsable (info@petitebarque.com) ou l'un des agents de développement culturel de la région :

- Véronique Audy, MRC d'Arthabaska, veronique.audy@mrc-arthabaska.qc.ca
- Caroline Fortin, MRC de L'Érable, CFortin@erable.ca ou 819 621-1333 poste 1287
- Jocelyn Proulx, MRC de Drummond, culturel@mrcdrummond.qc.ca ou 819 477-2230 poste 111
- Marthe Taillon, MRC de Bécancour et de Nicolet-Yamaska, m.taillon@mrcny.qc.ca ou 819 298-3300 poste 258 (Bécancour) 819 519-2997 poste 2235 (Nicolet-Yamaska)

Le projet *Les offreurs : rencontres* est réalisé dans le cadre du Programme de partenariat territorial du Centre-du-Québec, une initiative du Conseil des arts et des lettres du Québec et de plusieurs partenaires régionaux.

Centre aquatique régional de l'érable

Inscription à la session automne #2 du 25 octobre au 19 décembre 2021

Les inscriptions pour la session de cours offerts par le Centre aquatique régional de l'Érable (CARÉ) ont lieu du 18 au 21 octobre 2021 en ligne à l'adresse web suivante : www.jeminscrismaintenant.com/care65 .

Si vous ne possédez pas d'ordinateur ou que vous voulez payer en argent ou par chèque, veuillez vous rendre directement au CARÉ selon l'horaire suivant :

- Lundi, 18 octobre 2021 de 9h à 19h
- Mardi, 19 octobre 2021 de 9h à 17h
- Mercredi, 20 octobre 2021 de 13h à 18h
- Jeudi, 21 octobre 2021 de 9h à 13h

Plusieurs cours sont offerts : cours de natation pour enfants et adultes, cours de mise en forme aquatique, cours de mise en forme non-aquatique comme le spinning et le yoga, etc. Pour connaître l'horaire ou pour avoir plus d'informations sur les cours, vous pouvez visiter le www.care65.net.

Faites vite ! Nombre de places limité.

Bain libre spécial pédagogique

Voici les dates des prochains bains libres lors des congés scolaires :

- Vendredi, 8 octobre de 10h30 à 11h30
- Vendredi, 5 novembre 2021 de 10h30 à 11h30
- Vendredi, 19 novembre 2021 de 10h30 à 11h30



COLORIAGE





Bravo à l'équipe atome de balle-molle de Laurierville-Lyster !!!

Nos jeunes ont eu une super saison tout en s'amusant !! Nous avons eu bien du plaisir à vous regarder jouer !

Un **ÉNORME** merci à nos coachs Bruno Talbot, Patrick Desbiens et Steve Rouiller !! Vous avez fait un super travail !!

Merci *spécial* à Bastien Poiré pour avoir fait une belle job d'arbitre !!

On espère tous se retrouver la prochaine saison !

